

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP

Site internet: www.ehb-schweiz.ch

Siège: Berne

Forme juridique: Établissement de la Confédération

Conseil de l'IFFP: Philippe Gnaegi (président), Vincenzo Nembrini (vice-président), Madeleine Salzmann, Karl Zimmermann, prof. Winfried Kronig, Angelika Locher Schmid, Claudia Sassi, Claude-Alain Vuille, Hanspeter Hauenstein

Directrice: Dalia Schipper (jusqu'à fin juin 2014), Alexandre Etienne, Directeur a.i.

Révision externe: BDO SA, Berne

Appréciation des résultats de 2014 en bref

L'IFFP a pu très largement assumer ses tâches en 2014 et garantir ainsi la continuité, malgré les circonstances difficiles liées au changement de personnel à la tête de l'institut.

En 2014, l'IFFP a pris en main plusieurs grands projets, notamment l'«Observatoire de la formation professionnelle», les examens de cohérence pour la classification dans le cadre national des certifications Formation professionnelle et la coopération dans le projet de la leading house «Governance in Vocational and Professional Education and Training». Le Conseil fédéral attend de ces projets qu'ils contribuent de manière substantielle à réaliser les objectifs envisagés.

L'IFFP est parvenu à augmenter encore son taux d'autofinancement, mais des efforts substantiels restent à faire pour atteindre les 20 % visés. Le Conseil fédéral attend également de l'IFFP plus de transparence dans la mise en œuvre des prescriptions financières concernant les offres de formation continue.

Le Conseil fédéral constate que l'IFFP assume activement sa mission d'enseignement et de recherche et qu'il a pris et mené à bien de nombreuses mesures en 2014. Il attend de l'IFFP qu'en 2015, ces mesures soient non seulement conformes aux objectifs stratégiques, mais qu'elles s'orientent aussi sur la stratégie 2022 nouvellement établie.

L'IFFP s'est engagé avec succès pour la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, comme le confirme l'obtention du label «Famille et Profession». Enfin, la part des personnes en formation à l'IFFP a atteint 7,4 %, dépassant ainsi largement l'objectif de 5 %.

Chiffres-clés	2014	2013
---------------	------	------

Finances et ressources humaines

Chiffre d'affaires (mio CHF)	42,5	43,9
Bénéfice / déficit net (mio CHF)	-1,4	3,0
Total du bilan (mio CHF)	8,5	9,0
Taux de fonds propres en %	32,0	46,6
Effectif du personnel (nombre d'EPT)	169	167

Chiffres-clés spécifiques à l'établissement

Titres: diplômes	246	257
Titres: certificats	714	677
Titres: formations complémentaires (CAS/DAS)	268	291
Projets de développement professionnel	174	166
Projets de recherche	33	31

Contributions fédérales et émoluments

Contributions fédérales (mio CHF)	36,5	38,1
Émoluments et fonds de tiers (mio CHF)	5,9	5,8

A. Réalisation des objectifs 2014*

1. Orientation stratégique

Dans le cadre de son mandat, l'IFFP anticipe les problématiques et les évolutions sur le marché de la formation et du travail et participe par des solutions innovantes au développement de la formation professionnelle.

L'IFFP coopère avec plusieurs «Leading Houses Formation professionnelle» en recherche fondamentale. En se penchant sur les thèmes «Governance in Vocational and Professional Education and Training» et «Dossier de formation et des prestations électroniques (DFP)», il aborde notamment des problématiques de la formation professionnelle. Par ailleurs, l'Observatoire de la formation professionnelle a pour mission d'identifier systématiquement

* objectifs stratégiques: <http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=45832>

les problèmes et les évolutions auxquels la formation professionnelle sera confrontée et de dégager des solutions pour ses acteurs. Il concentre son monitoring sur les trois thèmes: coûts et avantages de la formation professionnelle, besoins en personnel qualifié et en qualification, processus de formation.

L'IFFP collabore activement avec ses partenaires dans les limites des ressources à disposition et répond à leurs besoins par ses prestations.

L'IFFP a collaboré de moult manières avec les partenaires de la formation professionnelle durant la préparation de SwissSkills 2014 et a pu soigner tout l'éventail de ces relations grâce à sa présence à cette manifestation. Outre la présentation de la stratégie 2022 et celle des projets en cours, le réseautage était aussi au cœur de la Journée de l'IFFP. Enfin, des vidéos pédagogiques pour expertes et experts aux examens ont été créées avec les partenaires.

L'IFFP assume, en tant qu'organisation experte pour la formation professionnelle, son rôle d'interlocuteur compétent et fiable pour ses différents partenaires, coopère étroitement avec le monde du travail, garantit l'ancrage dans la pratique de la formation professionnelle et renforce encore sa position dans le paysage de la formation professionnelle.

Aux côtés des associations professionnelles, de l'Union suisse des arts et métiers (usam) et du Musée de l'habitat rural de Ballenberg, l'IFFP s'engage activement en faveur du renforcement des métiers à faible effectif (métiers artisanaux comptant moins de 80 apprentis sur toute la période de formation) et souhaite contribuer à mieux faire connaître les multiples possibilités de formation et de formation continue dans ce domaine. Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a chargé l'IFFP de procéder à l'examen de cohérence des demandes dans le Cadre national des certifications (CNC) pour la formation professionnelle et de garantir ainsi l'égalité de traitement entre tous les diplômés et l'unité dans la classification. L'IFFP oriente ses activités de coopération internationale sur les objectifs stratégiques de la Confédération et les coordonne avec les services fédéraux compétents. Il a reçu 25 délégations étrangères venues des cinq continents.

L'IFFP développe et transmet des connaissances ancrées dans la pratique et fondées sur des bases scientifiques. Il permet aux spécialistes de la formation professionnelle d'acquérir les compétences appropriées, en termes de contenu comme de didactique, et les prépare à leurs tâches.

En 2014, l'IFFP a mené à son terme le processus de reconnaissance des cinq dernières filières d'études par le SEFRI. Il dispose ainsi de 24 filières d'études reconnues, qui assurent la formation généralisée et harmonisée des responsables de la formation professionnelle en Suisse. L'intérêt du corps enseignant gymnasial à acquérir une

qualification complémentaire permettant d'enseigner dans les écoles de maturité professionnelle est particulièrement élevé. Le nombre de participants dans les cours pour expertes et experts aux examens est également en hausse. Cette progression tient à la nouvelle offre de cours spécifiques à une profession et à la réforme des professions commerciales. Une enquête dans les écoles professionnelles a prouvé que l'offre de formation continue de l'IFFP correspond fondamentalement bien aux besoins des clients.

L'IFFP aide ses partenaires à développer les métiers de manière compétente et met en œuvre des réformes et des révisions en matière de formation professionnelle qui sont à la fois harmonisées au niveau suisse et acceptées dans les différentes régions linguistiques.

Au cours des dernières années, l'IFFP a pu étendre sa palette de prestations par un accompagnement de projets dans la formation professionnelle supérieure. On constate un déplacement des prestations de services parmi les différents domaines d'activité (réformes, implémentations, révisions, projets internationaux, autres prestations de service) en fonction de l'avancement de la mise en œuvre de la loi sur la formation professionnelle. L'IFFP s'adapte à cette évolution.

L'IFFP crée des bases scientifiques et les met à la disposition des acteurs de la formation professionnelle dans une perspective de gestion et de développement du système. Il se positionne dans le paysage des hautes écoles, à l'image de sa filière d'études «Master of Science en formation professionnelle».

Au cours de l'année de référence, l'IFFP a mené 33 projets de recherche comprenant, outre de la recherche sous mandat, des projets du Fonds national et des doctorats. Au niveau national, l'IFFP coopère dans 16 projets avec d'autres hautes écoles ainsi qu'avec des partenaires provenant de la pratique. Les résultats de recherche ont été rendus publics dans 85 publications et 78 présentations. Les praticiens de la formation professionnelle ont pu profiter de cet acquis grâce à 69 activités de transfert du savoir. Enfin, trois prix internationaux sont venus confirmer la qualité de la recherche.

Pour la première fois en automne 2014, il a été possible de rejoindre une formation en cours (entre deux filières officielles). Tant les inscriptions que les diplômés connaissent une évolution positive.

L'IFFP réagit par ses travaux de recherche aux changements sociaux ainsi qu'aux nouveaux défis auxquels doivent faire face la formation professionnelle et le monde du travail, notamment sur les six thématiques (lieux de formation et formes d'apprentissage / d'enseignement; compétences linguistiques; examens et évaluations; hétérogénéité; formation professionnelle supérieure; pénurie de personnel qualifié).

L'IFFP a développé des activités dans quasiment tous les domaines thématiques. Elles ont compris la publication d'un livre, des projets de recherche, des conférences, des rapports d'experts, des formations complémentaires et des études. A relever notamment, le mandat de créer une antenne spécialisée pour l'enseignement bilingue. L'IFFP a été chargé d'organiser une journée suisse de l'enseignement bilingue pour lancer la thématique à vaste échelle, de former des spécialistes et de mettre en place un centre de conseils.

L'IFFP met en place un système de gestion de la qualité efficace.

L'IFFP possède un système de gestion de qualité de renommée internationale, comme l'atteste l'obtention du label «EFQM Committed to Excellence». Des enquêtes auprès des collaborateurs, des participants aux formations et des personnes ayant obtenu leur diplôme, ainsi que des évaluations externes et par les pairs, sont venues appuyer le processus continu d'amélioration en 2014. S'y ajoutent les «Principes d'une politique environnementale» adoptés durant l'année de référence ainsi qu'un concept du développement durable.

L'IFFP assure la promotion de la relève dans le domaine de la recherche en formation professionnelle.

En 2014, l'IFFP a encouragé six projets de thèse et employé trois junior researchers.

2. Objectifs financiers

L'IFFP est géré selon les principes de l'économie d'entreprise et emploie ses ressources de manière économique, efficace et efficiente. Il finance ses activités à partir des sources de financement prévues par la loi et obtient au moins un résultat équilibré pendant la durée de validité des objectifs stratégiques. D'ici 2016, son taux d'autofinancement atteindra 20 pour cent.

Les comptes annuels 2014 de l'IFFP ont été clôturés avec des recettes de 42,5 millions de francs, subventions fédérales comprises, et des charges de 43,9 millions, accusant ainsi une perte de 1,444 million de francs. Ce résultat est essentiellement dû à la décision de la Confédération de réduire sa contribution financière 2014 de 2,7 millions de francs, afin de limiter l'augmentation des réserves. Le Conseil de l'IFFP a en outre décidé, en 2014, de verser un apport facultatif de 0,5 million de francs dans les réserves de l'employeur auprès de la caisse de prévoyance de l'IFFP. Le taux d'autofinancement (émoluments et fonds de tiers) est passé de 13,2 pour cent en 2013 à 13,9 pour cent en 2014. Le Conseil fédéral attend de l'IFFP qu'il continue d'augmenter son taux d'autofinancement.

L'IFFP réexamine régulièrement ses activités d'analyse, de contrôle et de gestion des risques, pour les perfectionner en cas de besoin avéré.

Chaque année, dans le cadre de la gestion des risques, le Conseil de l'IFFP reçoit une vue d'ensemble complète et actuelle des risques de l'IFFP. Sur la base de cet instrument, les principaux risques sont systématiquement analysés selon leur potentiel et, autant que possible, éliminés ou réduits. La révision intermédiaire, effectuée en décembre 2014 par le service de révision, a mis en évidence que l'IFFP dispose actuellement d'un système efficace de gestion des risques.

3. Objectifs de politique du personnel et de prévoyance

L'IFFP pratique une politique du personnel prévoyante et socialement acceptable. Il cultive un style de conduite créant un climat d'estime réciproque, propice à la performance et inspirant la confiance. L'institut réalise régulièrement une enquête de satisfaction du personnel et s'engage à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Un concept de développement du personnel est en cours d'élaboration. La vérification de l'égalité salariale au moyen d'un instrument d'autocontrôle mis au point par la Confédération n'a pas révélé de différence entre femmes et hommes. Les valeurs de l'analyse de satisfaction du personnel se sont constamment améliorées depuis 2010 et celle-ci a donné lieu à un résultat globalement satisfaisant en 2014. L'IFFP a obtenu le label «Famille & Profession» du bureau UND (centre de compétence pour la mise en œuvre de la compatibilité entre vie professionnelle et familiale / privée).

L'IFFP respecte la part de personnes en formation, qui doit représenter au moins 5 pour cent des effectifs.

Le nombre de personnes en formation est passé à 7,4 pour cent des effectifs.

En matière de niveau de prestations des plans de prévoyance, l'IFFP s'aligne sur ceux de l'administration fédérale et distribue les charges équitablement.

L'institut veille à une répartition adéquate des charges de la prévoyance professionnelle entre les assurés et l'employeur. Pour renforcer la prévoyance professionnelle, le Conseil de l'IFFP a décidé de faire un apport de 0,5 million de francs dans les réserves de cotisations de l'employeur auprès de la caisse de prévoyance.

4. Coopérations et partenariats

L'IFFP renforce sa collaboration avec d'autres prestataires proposant des formations à l'intention de responsables de la formation professionnelle. Il utilise les synergies de la recherche et encourage le dialogue avec d'autres hautes écoles.

Durant l'année sous revue, quatre autres filières d'études communes ont pu être établies dans le cadre de la qualification complémentaire du personnel enseignant gymnasial pour les écoles de maturité professionnelle.

Afin de constituer d'autres champs de coopération, l'IFFP a engagé des discussions avec les hautes écoles pédagogiques de Zurich, de Saint-Gall et de Lucerne; ces discussions se poursuivront en 2015.

L'IFFP a coopéré dans ses projets de recherche avec 89 partenaires issus tant du domaine des hautes écoles que de la pratique.

B. Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision a vérifié les comptes annuels 2014 de l'IFFP et a constaté leur régularité dans son rapport daté du 17 février 2015. L'organe de révision propose d'approuver les comptes annuels.

C. Propositions au Conseil fédéral

Le DEFR a soumis à l'approbation du Conseil fédéral le rapport de gestion 2014 ainsi que les comptes annuels. Il lui a présenté, pour information, le rapport du 17 février 2015 de l'organe de révision et le rapport du 19 novembre 2014 du Contrôle fédéral des finances.

D. Décisions du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a approuvé les comptes annuels et le rapport de gestion 2014 en date du 22 avril 2015 et donné décharge aux membres du Conseil de l'IFFP.

E. Autres événements d'importance

A la fin juin 2014, Madame Dalia Schipper a quitté son poste de directrice de l'IFFP. Monsieur Alexandre Etienne, directeur suppléant de l'IFFP, a assuré la direction ad interim de l'institut à partir de juillet 2014. Fin octobre, le Conseil fédéral a nommé une nouvelle directrice de l'IFFP en la personne de Madame Cornelia Oertle. Elle est entrée en fonction le 1^{er} février 2015.